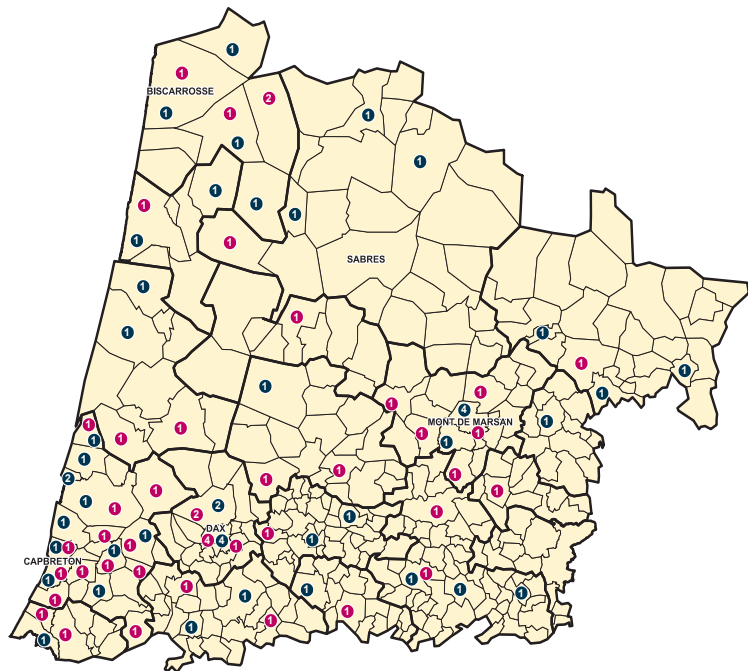


## Implantation des bornes de charge dans les Landes



- accélérées
- rapides

**45** bornes rapides avec stockage

**47** bornes accélérées

## Projet interdépartemental

5 Syndicats du sud de la Nouvelle Aquitaine ont choisi de s'associer pour organiser un service commun relatif au déploiement et à l'exploitation d'infrastructures de recharge pour véhicules électriques.



### Qui paie quoi ?

Ce projet représente un investissement de 1 990 000 € dont 80 % financés par l'ADEME, la Région, le Département, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale (EPCI) et 20% à la charge du SYDEC, maître d'ouvrage de l'opération.



**Syndicat d'Équipement des Communes des Landes**

55 rue Martin Luther King • CS 70627

40006 Mont-de-Marsan Cedex

05 58 85 71 71 • info@sydec40.fr

[www.sydec40.fr](http://www.sydec40.fr)



## TOUT SAVOIR... sur les bornes de recharge pour véhicules électriques



## Matériel technique

Deux modèles de borne dans le département des Landes.  
Les prises sont normées et compatibles avec tous types de véhicules électriques.

### Borne accélérée LAFON

1h30 à 8 heures de charge



### Borne rapide EVTRONIC

Env. 30 minutes de charge



## Calendrier prévisionnel 2017

**25 bornes**  
1<sup>er</sup> semestre

**60 bornes**  
3<sup>ème</sup> trimestre

**92 bornes**  
4<sup>ème</sup> trimestre



## Comment ça fonctionne?



La connexion à la borne et le lancement de la charge se font grâce à un badge distribué par le SYDEC. Une application smartphone permet d'accéder au service : [www.MOBIVE.fr](http://www.MOBIVE.fr)

### Je souhaite m'abonner au service

Chaque client doit créer son compte utilisateur sur [www.MOBIVE.fr](http://www.MOBIVE.fr)  
Il bénéficie alors d'un tarif préférentiel.

La procédure est simple :

1. Je m'inscris pour créer mon compte utilisateur
2. Je reçois mon badge par courrier
3. Je l'active depuis mon compte utilisateur
4. Je recharge mon véhicule grâce à ce badge
5. Je suis prélevé 1 fois /mois.

### Je souhaite me connecter à la borne occasionnellement

Il est possible d'utiliser l'application pour smartphone MOBIVE sans inscription, simplement en la téléchargeant, puis de payer sa session de charge à l'aide d'une carte de crédit.



## Combien ça coûte?



**18 € par an**

Montant de la carte d'abonnement  
MOBIVE distribuée par le SYDEC.

Badge de paiement commun pour  
l'ensemble des bornes des Landes  
mais aussi des départements limitrophes  
(64,47,33,24).

## GRILLE TARIFAIRE PAR COÛT DE CONNEXION

		Borne Normale < 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
Coût de connexion avec 1h de charge gratuite		2 €	3,50 €
6h-23h	La minute supplémentaire	0,03 €	0,04 €
23h-6h	La minute supplémentaire	Gratuit	Gratuit
		Borne Rapide > 22 kVA	
		Abonné	Utilisateur occasionnel
Coût de connexion avec 1/4h de charge gratuite		2 €	3,50 €
24h/24h	La minute supplémentaire	0,12 €	0,16 €